

PAULH'INFOS

le mag de Paulhan



N°21 - Avril / Mai / Juin 2021



www.paulhan.fr

Mécanique, Carrosserie, électricité toutes marques



PASSION4ROUES

Nom: Serrano Jean Michel
 Adresse: 10bis, Boulevard Jules Ferry
 34320 Fantes
 TEL: 04 67 25 14 23
 EMAIL: PASSION4ROUES34320@GMAIL.COM

ASSUR POUR TOUS
 Solutions d'assurances en courtage
 Particuliers et Professionnels



Mutuelle, Carrosserie, Endosse, Rapatriement, Santé

22, Boulevard Gambetta
 34800 Clermont l'Hérault

Tel: 04 99 91 36 33
 Port: 06 61 36 30 34



GRAFIX
 INFORMATIQUE

04 67 25 11 31

Dépannage et vente de matériel
 Tous services informatiques depuis 2000
 Grand choix permanent d'occasions garanties

12 rue Alfred Pons (suivre Parking Mairie) 34230 PAULHAN
 06 25 12 54 58 - mail@grafix.fr

MM ETS MAURI MAX
 Triperie-Découpe-Conditionnement
 Saucisserie - Négoce Viande

Tél: 04 67 98 83 75 / Fax: 04 67 98 92 19

ZAE de la Barthe - 34230 PAULHAN
 Etal de Sète: Tél: 04 67 74 98 69
 www.triperie-mauri.com / triperiemauri@orange.fr

IMMOBILIER



Damien ROQUES - LM PATRIMOINE
 SPECIALISTE EN TRANSACTIONS FONCIERES & PRESTIGES

06.83.58.40.72 / 04.67.24.78.80
 2 Avenue Paul Pélisse, 34230 Paulhan
 www.lm-patrimoine.fr

Votre patrimoine

Carrefour contact



PAULHAN

Tel: 04.67.24.03.86

Lundi au Samedi 8h00-20h00 / Dimanche (& jours fériés) 9h00-13h00

CGC

BÂTIMENT
 ET TRAVAUX PUBLICS
 CONSTRUCTION GÉNÉRALE DU CÉRESSOU

Route de Péret - 34230 ADISSAN
 Tél: 04 67 25 14 39



TABAC LOTO PRESSE
 EPICERIE
 ROCHE PHILIPPE

2 TER AVENUE VOLTAIRE
 34230 PAULHAN
 0467258996
 rochemylene@sfr.fr



TPSO

TRAVAUX PUBLICS DU SUD OUEST
 34120 LEZIGNAN LA CEBE
 TEL: 04.67.90.40.00
 contact@brajavesigne-tpso.fr

ENTREPRISE DE TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS / RESEAUX DIVERS
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Paulh'Infos

Le Mag de Paulhan N°21

Directeur de la publication :

Claude Valero, Maire de Paulhan

Responsable de la rédaction :

Hélène Davit,

Adjointe à la communication

Rédaction Service Communication:

Carine Roche

Crédits photos :

Claude Valéro, Hélène Davit

le personnel de l'Ehpad

Imprimé par JF Impression

Tirage : 2 200 exemplaires

Édition avril 2021

Photo de couverture :

Arboretum 2020

Le prochain n° paraîtra début juillet :
les textes et photos des associations

doivent nous parvenir par mail

avant le 1er juin 2021

c.roche@paulhan.fr

Sommaire

- EDITO	p. 4
- SOLIDARITÉ	p. 6
- SANTÉ	p. 7
- SÉCURITÉ	p. 7
- PAGES JEUNESSE	p. 8
- AFFAIRES GÉNÉRALES	p. 10
Sécurité routière	p. 10
Service National Universel	p. 11
- CITOYENNETÉ	p. 12
- URBANISME	p. 14
- BUDGET PARTICIPATIF	p. 14
- RETOUR SUR LES TRAVAUX	p. 15
- LA VIE DU VILLAGE... EN IMAGES	p. 16
- MÉDIATHÈQUE	p. 18
- ASSOCIATIONS	p. 20
Les Amis de Paulhan	p. 20
Histoire d'Être	p. 20
Evens	p. 21
Journées européennes des moulins	p. 21
Etoile Sportive Paulhan Pézenas Avenir	p. 22
QQOA	p. 22
Accompagnement Scolaire et Conseils en Education	p. 23
Association Parents d'Elèves 123 Soleil	p. 23
- VIE ECONOMIQUE	p. 24
- TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE	p. 26
- CHEZ NOUS	p. 28
- ACTUS DU TERRITOIRE	p. 29

Midi Libre



Sabrina AZZOUG, notre nouvelle correspondante locale Midi Libre est à votre disposition. N'hésitez pas à la solliciter pour faire paraître des articles sur vos activités dans Midi Libre.

azzougsabrina5@gmail.com

Les informations municipales, ça se passe

- Sur le Paulh'infos 4 fois par an.
- Sur le site internet en lien vers l'Appli sur smartphone.
- Sur la page Facebook « mairie de Paulhan ».
- Sur les panneaux d'affichage « infos officielles » sous le porche de la mairie.
- Sur les panneaux d'affichage répartis dans le village + panneau lumineux.



Le journal municipal de la ville de PAULHAN est réalisé sur un papier 100% recyclé.
Voici-ci dessous les économies réalisées sur les ressources naturelles.

163
kg de résines envoyées en
décharge

22
kg de CO₂

219
km parcourus en voiture
européenne moyenne

5 983
litres d'eau

373
kWh d'énergie

266
kg de bois



SOURCE: L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par « Labelita Conseil » conformément à la méthodologie Bilan carbone®. Les calculs sont réalisés en comparaison entre le papier recyclé considéré et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF (pour le papier à fibres vierges) Les résultats obtenus sont issus d'informations techniques et sont sujet à modification.

La fibre arrive à PAULHAN, mais nous ne pouvons pas aujourd'hui vous informer plus précisément sur la question, et vous encourageons à vous renseigner auprès de votre opérateur habituel...

VOTRE APPLI
Paulhan
DISPONIBLE SUR



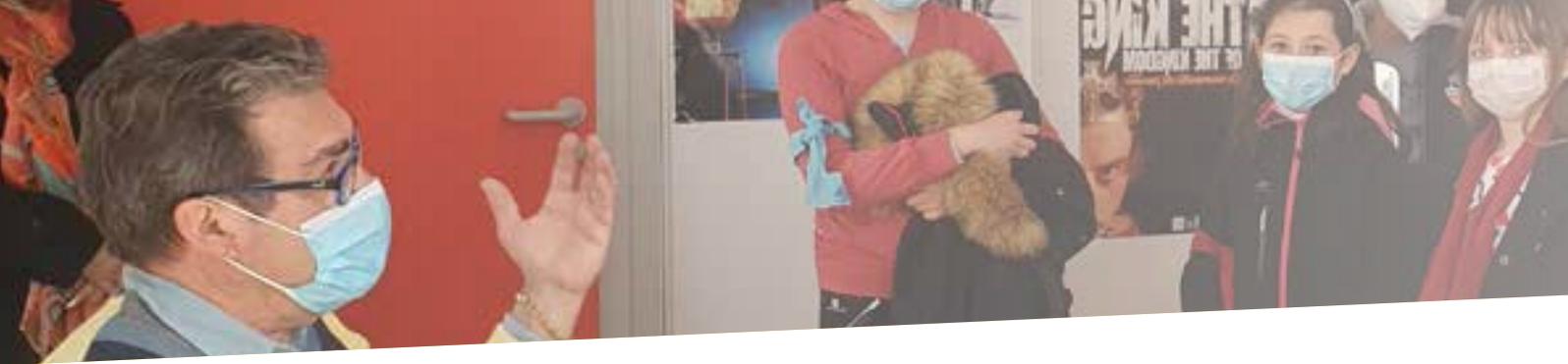
TOUT PAULHAN DANS VOTRE POCHE

Recevez vos factures
Municipales et
Associatives

Recevez les
avis de travaux

Demandez vos
documents

Consultez les
thèmes des
projetés



Un an de mandat masqué. Aller vers l'espérance.

«L'obscurité du monde, n'est qu'une ombre.
Derrière elle, et cependant à notre portée, se trouve la joie ».
Fra Angelico da Fiesole.

En cette période de l'évènement
«Le Printemps des Poètes »,
soyez les poètes de votre vie.



*Une bouffée d'oxygène et d'optimisme pour les lycéens de Clermont l'Hérault
grâce à un projet du Sillon et de l'établissement.*

ÉDITO : le mot du maire

Cette première année de mandat coïncide avec le début de la pandémie, anniversaire que personne n'a à cœur de célébrer. Théâtres, musées, salles de spectacles, cinémas, bars, restaurants, bibliothèques, écoles, gymnases, stades, salles municipales... ont fermé leur porte début mars 2020 pour ne rouvrir, pour certains, qu'une poignée de semaines autour de l'été. Beaucoup de lieux de partage, de rencontre, sont toujours fermés. Qui aurait pu songer à une si longue éclipse.

Traditionnellement, le retour des beaux jours égaye le moral. Le soleil dans le ciel bleu invite aux promenades, aux rencontres conviviales, à l'insouciance après les mois d'hiver. Cette année, cette légèreté, cette humeur printanière et primesautière semble impossible. On s'interroge toujours et encore sur le devenir de la crise sanitaire.

Il est inutile de s'épancher sur la lassitude et la morosité qui s'installent, ainsi qu'une envie de transgression des mesures proposées. Nous le vivons toutes et tous au quotidien. Avec l'allongement des jours, il va être difficile d'assigner à résidence des jeunes et des moins jeunes qui, depuis des mois, ont appris à vivre avec le virus.

Malgré ces circonstances difficiles à vivre, ce qui est à l'ordre du jour, c'est notre solidarité, notre discernement. Il est urgent d'être disposé chacun à accepter, par considération pour autrui et pour soi-même, un certain nombre de restrictions, mais aussi de trouver du réconfort dans des petites rencontres.

Monde d'avant et monde d'après n'effacent pas la difficulté de vivre le monde de maintenant. Nous devons vivre avec ce virus, sans en subir seulement la diffusion sur le mode du confinement et de la restriction des libertés individuelles.

Collectivement, trouvons comment, en respectant les gestes barrières, en se protégeant, en protégeant les autres, nous pouvons retrouver du lien social.

Pendant cette année particulière, la municipalité, avec ses agents, a continué d'agir pour le bien de la collectivité dans tous les champs de la solidarité, du secours, de l'écoute, de la prévention, de la réaction. Nous avons agi en petites mains du quotidien, sans oublier les projets à long terme. La municipalité s'est efforcée de continuer à entretenir le patrimoine, les lieux communs. Les travaux importants ont été relancés. Des aménagements sont organisés pour permettre à des associations de transférer leurs activités en extérieur. Les projets en direction des jeunes sont en route : élection du conseil municipal d'enfants suivie des réunions de travail, arboretum. La réalisation de la tranche 4 de la voie verte (aire de convivialité, city stade, skate parc) est sur les rails...

Continuons à cultiver l'espoir : « *c'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière* ». Edmond Rostand.

Saisissons tous les petits moments de rencontre et d'échange qui se présenteront à nous ! L'espoir est comme une plante, il se cultive. Avoir l'espoir c'est aussi sourire, même si cela ne se voit pas sous nos masques. Mais les yeux peuvent être rieurs.

C'est parce que des femmes, des hommes et des enfants ne perdent pas espoir dans les moments difficiles, que l'humanité évolue, guidée par cette force intérieure qui repose au fond de nous. Il faut continuer à porter attention aux choses, aux êtres, aux situations et à soi-même pour faire reflourir l'espérance et la confiance dans la vie

Après la grisaille de la crise, le soleil arrivera.

Claude Valéro



SOLIDARITÉS

Affaires Sociales - C.C.A.S.

En novembre dernier, nous participions à la collecte annuelle de la Banque Alimentaire, en dépit de la crise sanitaire.

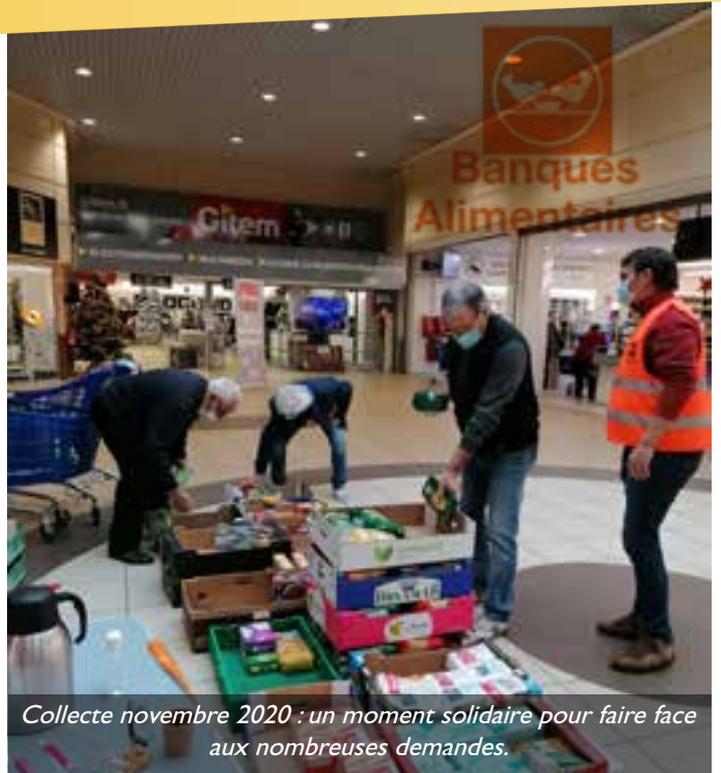
Dans ce contexte qui perdure, et malgré la générosité des contributeurs, certaines denrées sont en rupture.

Aussi, la municipalité a décidé de participer à la collecte de printemps afin de pouvoir soutenir l'ensemble de ses bénéficiaires.

Les équipes d'élus et de bénévoles seront de nouveau sur le pont les 4, 5 et 6 juin 2021, sur Hyper U Clermont l'Hérault et Carrefour Contact Paulhan.

Merci de contacter le CCAS au 04.67.25.39.73 si vous souhaitez être bénévoles et nous aider.

**Un don = Un soutien
proche de chez vous !**



Collecte novembre 2020 : un moment solidaire pour faire face aux nombreuses demandes.

Chantiers d'insertion

A Paulhan, la municipalité a pris la décision comme lors de la rénovation de la halle des sports en 2015, de solliciter la création de chantiers d'insertion avec l'association "FOR.C.E" (Formation Cap Emploi)

Encourageant ainsi le travail local sur des chantiers de la commune avec des stagiaires du secteur.

Selon le site "travail-emploi.gov" :

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les salariés des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) bénéficient d'une rémunération au moins égale au Smic. Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont conventionnés par l'État et bénéficient d'aides pour accomplir leurs missions.

L'ACI fait partie - avec l'association intermédiaire (AI), l'entreprise d'insertion (EI) et l'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) - des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Ainsi, les chantiers importants que nous ne pouvons faire réaliser par les services techniques, pourront béné-

ficier de ce système aidé par l'état avec le double intérêt économique (coût des travaux moindre) et social (aide à l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi de notre territoire).

Par ailleurs, le principe de la parité a été retenu ; ces chantiers de 12 personnes seront ouverts à égalité pour les hommes et les femmes.

Plusieurs communes ont également choisi de faire venir ces chantiers sur des projets de rénovation d'envergure (ex: centre ville de Gignac).

<https://www.midilibre.fr/2017/10/18/un-chantier-d-insertion-aux-multiples-atouts-a-gignac,1576226.php>

Les recrutements auront lieu les 7 et 19 avril prochains à l'espace Louis Sert. Les candidats devront remplir les conditions demandées par Pôle Emploi. (renseignements sur la plateforme inclusion ITOU <https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr> FOR.C.E Chantier Paulhan
Ensuite, le chantier d'insertion démarrera le lundi 3 mai 2021 par quelques jours de formation, prévention...



Pour les femmes de 50 à 74 ans de

PAULHAN

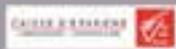
Cours National Salle des Fêtes

Jeudi 20 Mai 2021

de 9h00 à 18h00 sans interruption



04 67 61 15 05
www.mairie-paulhan.com



Les personnes de plus de 75 ans et les personnes vulnérables à très haut risque (fournir une ordonnance médicale) peuvent se faire vacciner contre le Covid-19 en centre de vaccination.

La prise de rendez-vous est obligatoire et est possible :

- sur le site Internet Doctolib
- par téléphone, via la plateforme nationale téléphonique joignable au 0 809 54 19 19

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire via Doctolib ou la plateforme téléphonique, nous vous recommandons de contacter le Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault au 06.08.88.89.95. qui sera à votre écoute pour prendre en compte votre demande.

Les personnes âgées de plus de 50 ans et jusqu'à 74 ans doivent contacter leur médecin traitant ou la pharmacie pour la vaccination.

SÉCURITÉ

POLICE MUNICIPALE

Les locaux de la police municipale ont été réaménagés et rénovés en prévision de l'accueil d'un agent supplémentaire. Ce quatrième poste, déjà existant mais vacant, est devenu indispensable pour se conformer à l'évolution de la population .

Il facilitera les rondes de nuit et toutes les autres contraintes imposées par les missions de service à la population.

Ce renfort va permettre une plus grande présence de la police municipale sur le terrain et une réorganisation du service qui apportera plus d'efficacité. Ainsi, les contrôles routiers et les patrouilles à vélo vont pouvoir reprendre. Par ailleurs, des actions ciblées vers les incivilités de tous ordres vont pouvoir s'amplifier pour la tranquillité de chacun.

Geoffrey CUTANDA est arrivé le 1er mars pour renforcer les effectifs existants permettant ainsi plus de présence et de proximité auprès des Paulhanais en matière de prévention et de sécurité.



Jean-Jacques ; Guy ; Geoffrey ; Vincent ;
Bertrand Aleix (Adjoint référent)

Originaire de Montpellier, son expérience passée au sein de la police municipale de Sète pendant 4 ans constituera un atout pour notre collectivité.

Ce recrutement vise à améliorer les missions de la police municipale dont les effectifs restaient stables depuis plusieurs années malgré l'augmentation de notre population et des missions.

PAGES JEUNESSE

Petite enfance

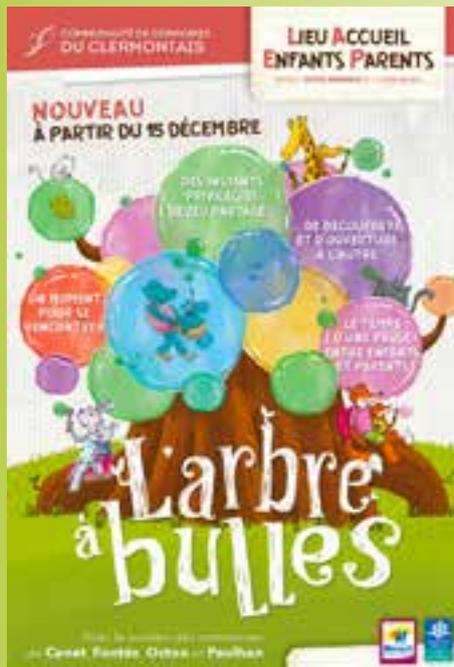
L'arbre à Bulles, lieu d'accueil enfants parents itinérant sur le territoire

Le service Petite enfance de la Communauté de communes a ouvert un LAEP itinérant dans les communes de Canet, Fontès, Octon et Paulhan depuis le mardi 15 décembre 2020.

Inscrit dans le cadre du Projet éducatif global de territoire (PEGT) du Clermontois, le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est ouvert aux parents, futurs parents et enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte familial. Cet espace d'échange et de convivialité est gratuit, anonyme et sans inscription. Il offre un temps privilégié de jeu partagé, de découvertes et d'ouverture à l'autre. Un moment pour se rencontrer, entre parents et entre enfants.

Pour plus d'information :

<https://www.cc-clermontais.fr/actualites/ouverture-dun-laep-itinerant/>



A PAULHAN
ANCIENNE ECOLE G. SAND
le mardi de 9h à 12h30

Ce lieu d'accueil enfants parents propose une écoute attentive aux demandes des parents, valorise les compétences du parent et lui permet de découvrir son enfant, prépare à la séparation (entrée à l'école, à la crèche ou accueil chez une assistante maternelle), favorise la venue de toutes les familles quelles que soient leur situation socio-économique, leur culture, leurs difficultés, et l'intégration sociale.

Les enfants, quant à eux, sont confrontés aux règles de vie en collectivité, favorisant leur éveil et leur développement affectif et relationnel grâce aux échanges avec d'autres adultes, dans un espace aménagé et à travers la médiation de la parole, du jeu, de l'expression motrice, sous le regard d'un adulte référent et bienveillant (parents, grand-parents, etc.).

Scolaires

Le harcèlement c'est quoi ?

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

- la violence : rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

- la répétitivité : agressions qui se répètent régulièrement durant une

longue période.

- l'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques comme l'apparence physique, le sexe, un han-

dicap, un trouble de la communication, l'appartenance à un groupe social ou culturel, des centres d'intérêts différents.

Le harcèlement revêt des aspects différents en fonction de l'âge et du sexe. Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.

Non au harcèlement !

Si vous avez besoin d'écoute et/ou de prise en charge, que vous soyez enfants, adolescents, parents ou professionnels, contactez :

le **N°VERT « NON AU HARCÈLEMENT » : 3020**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Si le harcèlement a lieu sur internet : **N°VERT « NET ÉCOUTE » : 0800 200 000**
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h

Ces 2 numéros sont gratuits, anonymes, et confidentiels.

Des psychologues et des professionnels de l'éducation sont à votre écoute.

#1 JEUNE 1 SOLUTION

Pour orienter les jeunes en situation de décrochage, le gouvernement lance un dispositif d'accompagnement gratuit.

Chaque année, 80 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification, et 60 000 mineurs se retrouvent sans études, ni formation ni emploi. Difficultés à s'insérer sur le marché du travail, risque accru de pauvreté... ces jeunes de 16 à 18 ans sont dans une situation de vulnérabilité.

A la rentrée 2020, l'obligation de formation a donc été prolongée de 16 à 18 ans. Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », le gouvernement a mis en place, depuis le 14 janvier 2021, un numéro vert national d'accompagnement : le 0 800 122 500.

L'objectif : orienter les jeunes et répondre aux interrogations des familles. Le service est accessible gratuitement du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h. Des conseillers évaluent la situation, et guident les jeunes vers des acteurs régionaux pour trouver des solutions d'accompagnement au niveau local.

Après cet échange téléphonique, un rendez-vous est fixé dans un lieu proche du domicile : mission locale, centre d'information et d'orientation de proximité... Différentes solutions peuvent être explorées, en fonction de la situation : formation professionnelle, service civique, volontariat, microlycée, école de la seconde chance, apprentissage, etc.

« L'orientation proposée aux jeunes



prend en compte les filières qui offrent des perspectives solides : écologique, numérique, sanitaire et social, par exemple », précise le gouvernement.

Plus d'infos : <https://www.education.gouv.fr/l-obligation-de-formation-des-16-18-ans-306954>



Recensement citoyen

Cette démarche est obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Le jeune pourra alors s'inscrire au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat...

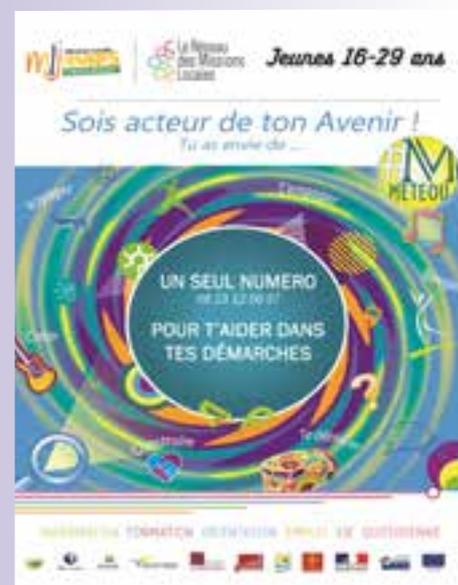
Présentez-vous à la mairie de votre domicile muni(e) de votre pièce d'identité – justifiant la nationalité française - et du livret de famille.

#MÉTÉOU ?

La mission locale met en place depuis décembre 2019 un projet de territoire permettant de cibler les 16/29 ans dits "invisibles" et prioritairement les jeunes NEET, qui ne sont pas accompagnés dans le cadre d'une offre d'accompagnement vers l'insertion professionnelle mis en œuvre par le service public de l'emploi (Pôle Emploi et Mission Locale).

La conseillère mission locale animatrice de l'action a pour mission d'aller au contact des jeunes du territoire par des actions de proximité : street repérage, actions d'information, partenariat avec des acteurs locaux...

De multiples partenaires participent à la mise en place des différentes actions : le Mouvement Rural de l'Hérault, Concordia, Terre Contact, Hérault Sports.



Contact
MLJ Clermont l'Hérault
16 avenue Maréchal Foch
34800 CLERMONT L'HÉRAULT
Tél : 04 67 88 44 70
<https://www.facebook.com/mlj.ch/>

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les autres usagers, doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres.

EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- de nuit comme de jour par visibilité insuffisante, et même en agglomération, les utilisateurs doivent porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (par exemple un gilet, un brassard...);
- les EDP motorisés doivent être équipés de feux de position avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptrés), d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore;
- pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25 km/h.

RECOMMANDATION

En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

SANCTIONS

En cas de non-respect des règles, vous êtes passible d'amendes.

• Non-respect des règles de circulation	35€
• Transport d'un passager	35€
• Non-port d'un gilet ou d'un équipement rétro-réfléchissant	35€
• Tracter ou pousser une charge	35€
• Se faire remorquer	35€
• Engin débridé	135€
• Circuler sur un trottoir sans y être autorisé	135€
• Rouler à plus de 25km/h	1500€

Le Décret n°2019-1082 du 23 octobre 2019 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnel fixe les nouvelles règles à respecter pour les utilisateurs de trottinettes électriques ainsi que tout autre engin de déplacement personnel (EDP) motorisé.

Ce décret définit ainsi la catégorie d'engins, le statut, leurs équipements et leurs règles de circulation, et aussi les éventuelles obligations d'équipements des utilisateurs. Si certaines des nouvelles règles ressemblent pour l'essentiel à celles applicables aux cyclistes, il y a aussi quelques spécificités pour les EDP motorisés.

Règles générales

- les utilisateurs d'EDP motorisés doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres;
- il faut avoir au moins 12 ans pour avoir le droit de conduire un EDP motorisé;
- le transport des passagers est interdit : c'est un engin à usage exclusivement personnel;

• il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son.

Voies de circulation

- les EDP motorisés ont interdiction de circuler sur le trottoir (sauf si le maire prend des dispositions afin de les y autoriser). Sur les trottoirs, l'engin doit être conduit à la main sans faire usage du moteur;
- en agglomération, ils ont obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h;
- hors agglomération, leur circulation est interdite sur la chaussée, elle est strictement limitée aux voies vertes et aux pistes cyclables;
- le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'ils ne gênent pas la circulation des piétons.
- la loi mobilités permet aux maires d'édicter des règles plus précises adaptées à leurs choix.



AFFAIRES GÉNÉRALES



Service National Universel

Vous avez entre 15 et 17 ans, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, le Service National Universel (SNU) s'adresse alors à vous !

Ce service comporte un séjour de cohésion de 2 semaines puis une mission d'intérêt général de 12 jours ou au minimum 84 heures. Vous pourrez poursuivre, si vous le souhaitez, par une période d'engagement de 3 mois minimum.

Le SNU : 4 objectifs pour être acteur de sa citoyenneté

Le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalités de :

- Faire vivre les valeurs républicaines

- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

La première phase du service national universel : aboutissement du parcours citoyen

La première phase du SNU constitue l'aboutissement du parcours citoyen, débuté à l'école primaire et poursuivi au collège. Effectuée aux alentours de 16 ans, elle sera d'une durée d'un mois maximum et comportera deux périodes :

- un temps d'hébergement collectif
- une période d'engagement prenant la forme d'une mission d'intérêt général pouvant être effectuée dans des associations, des collectivités locales, des institutions ou des organismes publics ainsi que des corps en uniforme.

Les jeunes appelés volontaires participent à des modules s'articulant autour de sept thématiques :

- Découverte de l'engagement ;
- Défense, sécurité et résilience nationale ;
- Culture et patrimoine ;
- Activités physiques et sportives et de cohésion ;
- Autonomie, connaissances des services publics et accès aux droits ;
- Citoyenneté et institutions nationales et européennes ;
- Développement durable et transition écologique et solidaire.

Ils réaliseront dans un second temps leur mission d'intérêt général.

L'engagement volontaire : deuxième phase du SNU

La deuxième phase du SNU vise à la poursuite, volontaire, d'un engagement d'une durée d'au moins trois mois, liée, par exemple et sans que cette liste soit limitative :

- à la défense et à la sécurité (engagement volontaire dans les armées, la police, la gendarmerie, les pompiers, la sécurité civile, les réserves opérationnelles)
- à l'accompagnement des personnes
- à la préservation du patrimoine ou de l'environnement
- au tutorat

Ces opportunités d'engagements, civils ou militaires, intègrent les formes de volontariat existantes ainsi que des propositions nouvelles, y compris celles qui émaneront des jeunes eux-mêmes. À titre d'exemple, l'actuel service civique est l'un des moyens d'accomplir cette seconde phase du SNU.

La municipalité de Paulhan propose une Mission d'Intérêt Général (M.I.G)

Vous êtes volontaire bénévole et vous souhaitez réaliser votre MIG au sein d'une collectivité locale ?

La MIG proposée par la municipalité de Paulhan s'adresse à 2 volontaires.

Elle s'inscrit dans la thématique «solidarité» et s'intitule «favoriser le lien entre les générations par la mise en place d'animations».

Cette MIG correspond à vos attentes ? N'hésitez plus !

Rejoignez nous en vous inscrivant : <https://www.snu.gouv.fr/>



CITOYENNETÉ

A vos marques... Prêts... Jardinez !!!

Cette année, les Paulhanais qui participent à «Paulh'en Fleurs» et / ou à «Jardiner ma rue» pourront être récompensés.

Alors tous à vos balconnières, plantations, jardinières, boutures, semis, afin d'améliorer notre cadre de vie avec vos créations !

Jardiniers en herbe ou confirmés, nous vous encourageons à planter, semer, repiquer, arborer, fleurir, agrémenter le plus d'endroits possibles afin que d'agréables espaces verdoyants prennent le pas sur les incivilités encore trop nombreuses.

Les prix de ce concours seront attribués en fin d'été aux heureux vainqueurs avec la participation de notre fidèle sponsor Europa Loisirs (vacances en Mobil Home) et notre nouveau sponsor, Jardiland Pézenas.



La façade de Marie

Vous avez des plantes en trop, ne les jetez pas!

La Foire aux Graines 2021 ne pourra pas se dérouler dans les conditions prévues en raison de la crise sanitaire. Les amis de Paulh'en Fleurs vous invitent, cette année encore, à venir échanger vos plants et boutures dans un petit espace installé à côté du parking du cimetière. Vous pourrez déposer et choisir les plantes qui vous plaisent.

L'expérience « Servez vous! » est renouvelée pour quelques semaines.



JE JARDINE MA RUE

Dans la continuité du marché aux graines et de Paulh'en fleur, l'équipe de bénévoles entraînée par Jackie Moses poursuit son travail sur le projet «je jardine ma rue.»

Améliorer son cadre de vie est toujours un projet valorisant. Un brin de végétation dans la ville, c'est un peu de poésie apportée au passant ou au riverain. Il suffit de se lancer, certaines personnes l'ont fait ! Les citoyens souhaitent toujours plus de vert en ville. La collectivité en propose avec ses jardins, ses espaces publics, sa voie verte.

Il est possible de réaliser beaucoup plus en proposant des initiatives citoyennes. S'inspirant du projet mené dans la ville de Rennes, une opération « jardiner ma rue » vous est proposée, via une autorisation temporaire d'utilisation de l'espace public pour végétaliser l'espace. Objectif: rendre les volontaires acteurs de leur environnement.

Choisissez votre coin à embellir et venez en Mairie remplir un imprimé «je jardine ma rue» ou téléchargez le sur Paulhan.fr (=> vie pratique => documents à télécharger)



C'est parti !

Le tri des emballages

NOUVEAU
À PARTIR DU 1^{er} MARS 2021

C'EST PARTI TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

EN PRATIQUE
C'est un emballage ? Il se trie inutile de le laver, il suffit de bien le vider. Déposez vos emballages en vrac et pas dans des sacs.

POUR VOUS, LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE !
Aujourd'hui, sur notre territoire, des solutions ont été trouvées pour ne pas jeter et recycler plus. De votre côté, il suffit de déposer tous vos emballages !

Bouteilles et flacons en plastique
Bien vidés, avec les bouchons.

Tous les autres emballages en plastique (pots, barquettes, sachets, films, suremballages...)

Emballages et briques en carton.

Emballages en métal, même petits.

Les erreurs de tri coûtent cher
Les déchets jetés au mauvais endroit sont réorientés et pesent inutilement sur le budget de la collectivité.

Les bons gestes
Plier et compacter mais n'embotez pas. Chaque manière de recycler séparément, les emballages embossés ne sont pas recyclés.

JE NE METS PAS

emballages embossés, emballages non vides, sacs poubelles.

Depuis le 1er mars, tous les emballages se trient ! Tous les emballages ménagers sont à déposer dans la colonne jaune. Pour faire simple : tous les emballages se trient !

- Les bouteilles et flacons en plastique
- Tous les autres emballages en plastique (pots, barquettes, sachets, films, suremballages...)
- Les emballages en métal, mêmes petits
- Les emballages et briques en carton

Grâce à votre geste de tri, les déchets sont porteurs d'avenir et participent à la préservation de l'environnement. On compte sur vous !

Attention : les objets en plastique qui ne sont pas des emballages vont toujours dans le bac gris.

Pour la colonne bleue et la colonne verte, rien ne change, vous pouvez continuer à y déposer le papier et le verre.

Les colonnes en plastiques vertes : pour vous repérer, regardez la couleur de l'opercule et de l'autocollant des consignes. Ils sont jaunes pour les emballages, verts pour le verre et bleus pour le papier.

Comment trier ?

Trier, c'est devenir un consommateur averti qui connaît le devenir des déchets qu'il produit et participe à son niveau à la gestion des déchets.

TRIER c'est :

- apprendre à acheter mieux pour favoriser le recyclage et ce faisant peser sur les décisions des industriels.
- participer à la préservation des ressources naturelles via le recyclage qui permet d'économiser des matières premières telles que le bois, le sable, les minerais, ...
- restaurer la fertilité des sols de notre région en utilisant le potentiel agronomique des biodéchets pour en faire un compost de qualité.
- un acte que chacun pratique de mieux en mieux sur notre territoire...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plusieurs modes de traitement existent pour traiter les déchets du territoire : le compostage, le concassage, la valorisation énergétique, et la valorisation de la matière

Mémo tri WASTE SORTING - ABFALLTRENNUNG - SEPARACIÓN DE LOS RESIDUOS

Biodéchets - Bio-waste - Biomüll - Bioresiduos **100% COMPOSTABLE**

Reste des déchets - Other waste - Andere Abfälle - Otros residuos **100% ENFOUSSEMENT**

Point tri près de chez vous - Near you - in Ihrer Nähe - Cerco de usted

- ✓ **bien vidés** - well emptied - gut ausgeleert - totalmente vacío
- ✓ **en vrac sans sac** - in bulk without bag - lose ohne Müllbeutel a granél sin una bolsa
- ✓ **non embossés** - no nested - nicht zusammengesteckt - no encajado

INTERDIT
• Sacs d'ordures dans les colonnes
• Déposés aux pieds des colonnes

Les emballages - Packaging - Verpackung - Embocens **EN PRATIQUE**
C'est un emballage ? Il se trie.

- ✓ **avec bouchons** - with caps mit Verschluss - con tapones

Verre - Glass - Glas - Vidrio
✓ **sans bouchon, sans couvercle** without cap, without lid ohne Verschluss, ohne Deckel sin tapón, sin tapa

Tous les papiers - All papers - Todos los papeles

Textiles et chaussures - Textiles and footwear - Textilien und Schuhe - Textil y calzado

- ✓ **dans un sac fermé** in a closed bag in einen geschlossenen Beutel
- ✓ **chaussures liées par paire** shoes linked in pairs paarweise gebundene Schuhe calzado atado en par

Déchèterie - waste sorting center - der Recyclinghof - vertederos

Contacts - contact - kontakte - Contacto

- ✓ Pour la collecte de vos bacs verts et gris
Contactez votre Communauté de Communes :
CC du Clermontais : 04 67 96 16 27
CC de la Vallée de l'Herault : 04 67 57 65 63
CC Lodevais et Larzac : 04 67 88 90 90
- ✓ Pour vos questions sur le tri et la réduction des déchets, pour toute information concernant les demandes de bacs :
syndicat-centre-herault.org

TERritoire d'Herault
zer
GAPPLAGE

Resourcerie
Centre d'Herault

Service Citoyen

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal de Paulhan a délibéré en date du 09/07/2015 afin de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune. De nouvelles mesures législatives et réglementaires ont été adoptées dans le domaine de l'urbanisme notamment les lois Grenelle et ALUR. Il apparaît opportun de conforter le P.L.U de la commune avec ces nouvelles mesures.

Il semble donc nécessaire d'accompagner ces évolutions afin de fixer les objectifs en réorientant le projet d'aménagement et de développement durable du territoire, à savoir :

- renforcer le dynamisme économique de la commune pour assurer la création de richesses et d'emplois ;
- développer une commune accueillante, solidaire et équilibrée pour répondre aux besoins de tous ses habitants ;
- maintenir l'équilibre harmonieux entre le développement économique de la commune, son aménagement (modes d'urbanisation, déplacement) et la protection de l'environnement naturel et agricole.

Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, destiné aux observations de toute personne intéressée.

Il est également possible d'adresser un courrier à M. le Maire par voie postale ou par mail mairie@paulhan.fr



**Vous avez un projet ?
remplissez la fiche jointe
à ce Paulh'infos !**

LE BUDGET PARTICIPATIF, C'EST :

- l'encouragement à l'implication citoyenne
- la réalisation de projets impulsés par les citoyens pour un budget total de 40 000€

- 3 types de projets qui n'impliquent pas de frais de fonctionnement lourds : moins de 5 000€ ; entre 5 000€ et 10 000€ ; plus de 10 000 €

(exemples : jeux - équipements de loisirs - sport - supports pour vélos - aménagement de lieux publics - réalisations artistiques...) pour vous inspirer, voir les projets 2020 du département <https://jeparticipe.herault.fr>

calendrier:

avril = appel à projet

mai = dépôts des projets (jusqu'au 24 mai)

juin / juillet = examen des dossiers + conseils

juillet / août = vérification de faisabilité avec les services techniques

Septembre = organisation du vote et vote

Octobre = début des réalisations.

Consultation du règlement sur le site Paulhan.fr

Renseignements: accueil@paulhan.fr

La cabanisation.... mais c'est quoi ?

La cabanisation est l'implantation sans autorisation dans des zones le plus souvent agricoles ou naturelles, de constructions ou d'installations diverses occupées de façon temporaire ou permanente. Elle peut prendre la forme diverse de constructions en dur, baraques, cabanons, résidences mobiles de loisirs, habitations légères de loisirs, caravanes.

Ces constructions ou installations sans autorisation très souvent installées en zones à risques, notamment au titre des inondations, constituent des infractions aux législations existantes en matière d'urbanisme, de santé, d'environnement ou de fiscalité.

Elles engagent la responsabilité des élus en cas d'inaction car elles portent atteinte au principe d'égalité de traitement des citoyens devant la loi. Par ailleurs, leur responsabilité pénale en cas d'inaction peut être engagée s'il existe des risques établis pour les personnes : inondation, pollution des eaux, insalubrité, mouvements de terrain ou feux de forêts.

Aussi pour faire face à ce fléau, la municipalité de Paulhan a adhéré à une charte le 14 septembre 2015 à la lutte contre la cabanisation, les constructions irrégulières et l'habitat précaire pour le département de l'Hérault. Cette charte portant plusieurs co-signataires est établie par les services de l'Etat, de la Justice, ainsi que de la chambre des Notaires et les services fiscaux.

C'est en ce sens que les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM34), et ceux de la Police Municipale de Paulhan, procèdent à des contrôles réguliers, font appliquer la réglementation et notamment du PLU en vigueur, procèdent à des constats et à des verbalisations qui portent notamment sur une remise en état du terrain naturel.

A titre d'information, depuis l'adhésion à la lutte contre la cabanisation, les services ont réalisé 31 constats, 14 verbalisations et 17 évacuations de constructions, caravanes, chalets... et de remises en état naturel des terrains.

La municipalité, veillera tout au long de son mandat à faire appliquer le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur et coordonnera ses actions de contrôles conjointement avec les services de l'Etat.



Retour sur les travaux



Enlèvement conduites en amiante Route d'Usclas



Pose des colonnes de tri textiles et chaussures



Nouvelle balayeuse



Visite de l'entreprise CLOS SYSTEM avec M. le Sous-Préfet



Retrait TAG par le SIVOM Canton d'Agde



Visite d'Irrifrance : un des premiers enrouleurs

«LA VIE DU VILLAGE»...EN

Côté culture

Jeu de piste CME : à la découverte des services municipaux



14 / 01 / 2021 Nuit de la Lecture à la Médiathèque



Le secteur administratif - le bureau de l'Urbanisme



Performance de Titus à la Médiathèque: les dangers de la lecture



Dans le bureau de Monsieur le Maire



Résidence Petit Théâtre de Pain à la salle des fêtes 23/01/2021



A la découverte du Centre Technique Municipal



Soutien au secteur de la culture au théâtre de Clermont



Remise des certificats de parrainage arboretum 20 mars 2021



Les enfants du CME participent activement à l'arboretum



Un petit concours improvisé de ramassage des déchets ... à Refaire!



Un grand merci
au département pour
l'opération «8000 Arbres par
an» et pour la dotation
qui a permis la plantation
de l'Arboretum
de la Source

Votre enfant est né en 2020,
vous n'avez pas été informé à temps de l'opération Arboretum «une naissance, un arbre»,
n'hésitez pas à contacter la mairie.
accueil@paulhan.fr

Remise des certificats de parrainage arboretum aux enfants nés en 2020 et à leurs parents avec le service «espaces verts», les élus municipaux, Marie Passieux et Jean-Luc Falip - Conseillers départementaux - 20 mars 2021

PAGES CULTURELLES

La Médiathèque

https://www.paulhan.fr/bibliotheque-jeanne-grizard_fr.html

Le port
du masque et le
nettoyage des mains
sont obligatoires
pour entrer à la
médiathèque

ANIMATIONS

En raison du contexte sanitaire, nous vous invitons à contacter impérativement la Médiathèque au 04.67.25.00.89 pour toutes précisions concernant les dates, horaires, jauges, modalités de participation et d'inscriptions aux différentes animations. Pour toutes les animations les places sont limitées, aussi n'oubliez pas de vous inscrire.

ADULTES

L'Atelier des Mots Ecrits

Le lundi de 15h à 17h

Les ateliers d'écriture animés par Mme Baude ont repris en janvier. Si vous souhaitez jouer avec les mots, construire un texte, partagez votre inspiration, rejoignez-nous !



Lecture «Besoin d'Hugo»

Le lundi 10 mai à 17h

Nous commémorons cette année, le 150ème anniversaire de la Commune de Paris. Cette lecture proposée par Michel Capron, vous transportera dans cette épopée aux travers de rencontres, qui de Louise Michel à Cosette, nous ramènent à notre insatiable envie de vivre et d'atteindre l'inaccessible étoile.

ATELIER DE CRÉATION SONORE

ANIMÉ PAR BOLOLIPSUM

MERCREDI 07 AVRIL DE 14H À 17H
BIBLIOTHÈQUE DE PAULHAN

POUR PAULHAN :
SUR INSCRIPTION
À PARTIR DE 8 ANS
04.67.25.00.89



Un atelier avec des moyens ludiques pour aborder les questions de détournement d'objets, de hacking électronique et musical.

La médiathèque départementale en tournée :
ATELIER

MERCREDI 14 AVRIL DE 14H À 17H
Bibliothèque de Octon

MARDI 26 OCTOBRE DE 14H À 17H
Bibliothèque de Saint Just

MERCREDI 5 MAI DE 14H À 17H
Médiathèque de Teyran

MERCREDI 27 OCTOBRE DE 14H À 17H
Médiathèque de Magalas



pierresvives.herault.fr
herault.fr
suivez-nous sur

ENFANTS

Atelier Pop-Up

Le 22 avril, de 10h à 12h
et de 14h à 16h

Animé par Carine Hullo du service éducatif de la Communauté de communes sud Hérault, cet atelier s'adresse aux enfants de 7 à 11 ans.

ADOLESCENTS

Atelier de création sonore suivi d'une restitution musicale par «Bololipsum»

Le 7 avril à 14h

Cet atelier permet d'aborder avec des moyens ludiques les questions de détournement d'objets, de hacking électronique et musical.

Un collectage de sons originaux sera transformé et enfin joué sous la forme d'un mini-concert.

Inscriptions obligatoires au 04.67.25.00.89.

Prochaine Exposition:
**RÊVER
L'ARBRE**
Claude EYRAUD
21 avril-23 mai



Coups de coeur

Adultes

La Chaîne, Adrian McKINTY
Le Saut du Loup, Christian LABORIE
Mes premiers pas en batch cooking
light, Kéda BLACK

Enfants

Emma à New-York, Claire FROISSARD
J'apprends à dessiner les super-héros,
Philippe LEGENDRE

Tout petits

Le grand voyage des petites souris,
Malika DORAY
Qui se cache dans le jardin ?, Edition
FLEURUS



MODE D'EMPLOI DE LA MÉDIATHEQUE

La fréquentation de la médiathèque est en hausse, nous sommes tous très satisfaits du succès remporté par ce nouvel outil mis à la disposition des paulhanais. Mais cela implique quelques modifications dans les habitudes :

- Afin que tout le monde bénéficie équitablement d'un choix maximum, nous demandons à chacun de limiter ses emprunts à 5 ouvrages
- Pour pouvoir emprunter des documents, vous devez impérativement adhérer à la médiathèque. L'inscription est totalement gratuite.
- Vous pourrez alors emprunter 5 documents maximum par adhérent pour une durée de 4 semaines. (*si vous lisez tout dans la semaine, nous serons ravis de vous revoir pour un nouvel emprunt*)
- Une nouveauté peut être empruntée pour 2 semaines maximum.

La médiathèque départementale a renouvelé son fonds CD. N'hésitez pas à venir emprunter vos enregistrements favoris ou à les réserver s'ils ne sont pas disponibles.

DOMAINE DU DÉPARTEMENT
PIERRESVIVES
MONTPELLIER

Pensez y !

La médiathèque reçoit le Midi Libre chaque jour...



Bienvenue à la médiathèque !
Une équipe à votre service pour vous guider dans vos choix de lectures et faire vivre ce lieu de partage ouvert aux particuliers, aux écoles et aux associations
Christophe Huaulme, Michel Capron et Laura Jagueneau vous accueillent du mardi au samedi. Hélène Davit (adjointe culture - communication et patrimoine), quelques bénévoles et le personnel d'entretien participent également à rendre agréable ce bel outil culturel à votre disposition.

ASSOCIATIONS

Merci à toutes nos associations pour leur participation active au « vivre ensemble » de notre commune ! Leur travail bénévole est précieux en particulier dans la période actuelle

Les Amis de Paulhan

Edmond Leenhardt (1870-1950) un architecte au service des coopératives languedociennes.



Né à Montpellier et issu d'une famille comptant parmi les notables de la bourgeoisie protestante montpelliéraine, il reçut une double formation d'abord à l'École nationale supérieure des Arts décoratifs, puis en 1890 il intègre à 20 ans celle des Beaux-Arts de Paris afin de se consacrer à des études d'architecture.

Architecte talentueux, il réalisera de nombreux hôtels particuliers bâtis autour de Montpellier, avenue de Lodève et avenue d'Assas. En 1900, il faut rappeler qu'il co-signe la façade du Petit Palais à Paris.



A partir de 1910, Edmond Leenhardt se met au service du monde coopératif. C'est en territoire héraultais qu'il conçoit ses premières constructions (cave coopérative de Frontignan fondée en 1908, Mauguio..., en avril 1934 la première pierre de la cave coopérative est posée, rénovée en 1947, puis réfection des quais en 1972). La cave coopérative de Paulhan est la seule cave protégée (DRAC 2015) dans l'Hérault avec celle de Maraussan



La cave de Paulhan a une particularité qui la distingue des autres caves, sa façade principale est construite sur le pignon et non sur le mur gouttereau*.

Entre les années 1921 et 1939, Edmond Leenhardt édifie près d'une cinquantaine de caves et cinq distilleries. Son activité s'étend de l'Aude au Vaucluse.

Dans nos villages, la cave coopérative est un symbole fort, elle est la mémoire de nos vignerons, racine indélébile remarquable de nos anciens.

*Gouttereau : Façade où est installé une gouttière ou un chéneau pour l'évacuation des pluies depuis la toiture.

Pour lire le dernier article de Dominique Ganibenc - historien, professeur agrégé d'histoire, grand défenseur du patrimoine languedocien -

Edmond Leenhardt (1870-1950) un architecte au service des coopératives languedociennes

<https://journals.openedition.org/pds/4024>

Histoire d'Être

10ème rencontre 2021 « HISTOIRE D'ÊTRE » CHOISSONS LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTE

À la salle des fêtes (Cours national) de PAULHAN

Vendredi 4 juin : BALETI

Samedi 5 juin de 14h à 19h

Dimanche 6 juin de 10h à 19h

L'association « Histoire d'Être » espère, **si la situation sanitaire le permet**, fêter cette année, sous le signe du lien et de la solidarité, l'anniversaire de ses 10 années de rencontres et de partages, et vous donne rendez-vous au mois de juin.

Nous vous invitons à un week-end festif en commençant par la danse avec un baleti le vendredi soir et d'autres surprises tout au long du week-end.

Vous aurez comme d'habitude, l'occasion de rencontrer une trentaine de professionnels de bien-être et de santé. Vous pourrez échanger avec eux sur leurs pratiques respectives : **massages, soins énergétiques, médecines chinoise et indienne, géobiologie, chamanisme, naturopathie, sono thérapie, équi-thérapie, hypnose, travail vocal et bien d'autres choses encore**

Des conférences ainsi que des ateliers «découverte» variés seront proposés à titre gratuit tout au long des 2 jours. Pour voir le programme détaillé à partir de mai, rendez vous sur le site : histoiredetre34.net et sur notre page facebook.

Les inscriptions aux ateliers se feront sur place.

Une librairie sera à votre disposition ainsi qu'un bar et une petite restauration bio.

L'inauguration aura lieu le samedi à 13h30 autour d'un « café gourmand »

Pour tous renseignements :

06.99.07.67.59 / 06.25.61.50.13 / 04.67.44.06.81

Entrée libre et gratuite





L'Association Evens ainsi que les product-rices-eurs, sont heureuses et heureux de pouvoir continuer à vous proposer leurs bons produits et une animation sur Paulhan en ces temps perturbés.

Comme vous l'avez constaté, le Salon CréaStyle n'a pu se réaliser en 2020 et pour 2021 nous avons trouvé la parade à l'incertitude.

Nous vous proposerons plusieurs rendez-vous avec des Artisans d'Art, en même temps que le MABEL du premier Dimanche du Mois aux Halles, de 9h à 13h.

Et pour commencer, ce sera le dimanche 2 Mai.

Vous pourrez sûrement y trouver le cadeau de la fête des mères !

Si vous êtes contents de venir au MABEL, parlez-en autour de vous et faites venir votre famille et vos amis !

A très bientôt.



evens.asso@gmail.com

<https://www.facebook.com/evens34/>

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MOULINS

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 MAI 2021



Les Journées Européennes des Moulins se dérouleront les 15 et 16 mai 2021. Les propriétaires de moulins publics ou privés, les associations culturelles et patrimoniales, ouvriront leurs sites au grand public dans le respect des règles sanitaires et proposeront conférences, concerts, expositions, ateliers d'animations et de productions.

www.journees-europeennes-des-moulins.org



Association : lesmoulinsdulanguedoc@gmail.com - Hôtel de ville, 19 cours national, 34 230 Paulhan - N° Siret : 493 016 240 000 19



Etoile Sportive Paulhan Pézenas Avenir



Après l'école de foot, aujourd'hui nous allons vous parler de foot à 11 en commençant par les moins de 15.

Il y a 2 équipes. Tout d'abord les U14 composés uniquement de première année et entraînés par Tom Brusson, joueur de l'équipe 1 en Senior. Cette équipe a dû s'adapter à énormément de choses : changement de règles du hors jeu, passage au grand terrain et surtout les matchs se jouent à 11 contre 11 ! On peut dire que l'apprentissage se fait en douceur sous l'œil bienveillant du coach. L'équipe progresse de semaine en semaine et l'avenir se présente bien.

Les U15, composés quasiment que de 2ème année et forts de leur expérience, ont démarré l'année tambour battant et enchaînent les succès les uns derrière les

autres. Ils occupent la tête de leur groupe et joueront donc en niveau supérieur si reprise il y a ! Le duo Pierre Maddy et Patrick Figueira fait un travail remarquable à la hauteur des résultats de leur équipe.

Les U17 ont failli ne pas démarrer car ils n'étaient pas suffisamment nombreux pour former une équipe. Mais, après concertation avec le club voisin de Montagnac, nous avons pu regrouper nos forces et monter un groupe pour permettre aux jeunes U17 de ne pas rester à l'écart et pratiquer ainsi leur sport favori. L'entente débute seulement. Ils alternent le bon et le moins bon mais leur marge de progression est grande !

Pour finir, nous voudrions mettre à l'honneur l'équipe sénior 1 pour leur fantastique parcours en Coupe de France qui a mis le village en évidence en se faisant éliminer au 6ème tour contre Marssac, une équipe qui évolue en R1 (4 niveaux d'écart). Cette jeune équipe, composée de jeunes Paulhanais et de jeunes de villages voisins, après avoir éliminé au 5ème tour Druelle (Aveyron), est devenue le petit poucet de la compétition. Malheureusement, la pandémie a contrarié leur préparation. Ils n'ont pu bénéficier que de très peu de jours pour se préparer (10 jours). Ils se sont inclinés 2 à 0 sans démeriter et en faisant honneur aux vertus paulhanaises !!

Le bureau.



Avec l'association «Qu'Est Ce Qu'on Attend»,

En sommeil depuis plusieurs mois comme la plupart des assos, nous continuons malgré tout à imaginer des projets et événements culturels.

Comme nous ne pouvons travailler qu'en plein air, nous vous donnons rendez-vous sur la voie verte à partir du mois de mai pour une installation des totems qui seront réalisés d'ici là par les artistes amateurs ou non.

Les informations seront publiées par affichage et sur notre page FB : Qqoa Collectif

Renseignements et inscriptions : collectifqqoa@gmail.com

Q.Q.O.A.



ASSOCIATIONS



Accompagnement Scolaire et Conseils en Education

Forte de ses nombreux adhérents, l'Accompagnement Scolaire et Conseils en Education (ASCE) est une association locale et tente de reconquérir le mercredi après-midi. Ses actions de soutien scolaire se déroulent à la médiathèque de Paulhan en dehors des temps d'école.

Elles sont centrées sur l'aide aux devoirs en Français, en Mathématiques, et en Anglais.

Pour qui ? Il s'adresse aux enfants du cycle 3 (CM1, CM2 et Classes de 6ème) et adolescents du cycle 4 (classes 5ème, 4ème et 3ème) par groupe de 4 maximum.

Notre association travaille étroitement avec une jeune ergothérapeute libérale nouvellement installée sur le secteur de Paulhan pour les enfants les plus fragiles et se

trouve en lien avec la Direction Départementale de l'Enfance et Famille, par exemple.

Un stage de perfectionnement sera proposé pendant les vacances scolaires d'avril. Ces vacances apprenantes renforcent ainsi la continuité pédagogique.

L'Adhésion à l'association est fixée par l'assemblée constitutive à un tarif annuel de 10 euros par famille. L'inscription à un cours est soumise au paiement d'une cotisation.



conseilscolaireducation@gmail.com

Téléphone : 06 70 453 453

Association Parents d'Elèves 1 2 3 Soleil

Stéphanie et moi, tenons à remercier tous les commerçants du village et les mamans qui ont offert de superbes lots pour la tombola organisée dans les 2 écoles. Une tombola un peu spéciale, suite aux restrictions covid mais malgré tout qui a porté ses fruits avec une belle recette (plus de 500 tickets vendus !). Grâce aux nombreux parents qui ont participé, les fonds seront reversés aux écoles en fin d'année scolaire.

Malgré la situation actuelle, l'association poursuit son engagement auprès des enfants grâce aux nombreuses personnes telles que les enseignants, la commune et les parents qui aident à faire vivre 123 Soleil.

La vente de chocolats aux écoles se poursuit pour marquer l'événement de Pâques.

Un communiqué sera fait sur notre page Facebook 123 Soleil concernant la kermesse. à suivre ...

La présidente, Mounia EL MAHZOUM

ape.123soleilpaulhan@gmail.com

Facebook : 123 Soleil - Association des Parents d'élèves de Paulhan
Téléphone : 06 21 09 57 89



VIE ÉCONOMIQUE

Pages composées en collaboration entre le service communication et l'ACA²P.
Un oubli, une erreur ? N'hésitez pas à nous le signaler !

JANE LORITE - ARTISTE COIFFEUR

Anciennement à Clermont l'Hérault, Jane Lorite, artiste coiffeur, s'est installée à Paulhan avec son salon de coiffure/barbier et ses 35 ans d'expérience. Avec ou sans rendez-vous, pour des coupes hommes, dames et enfants, pour un style classique, tendance ou décalé.

Le salon propose un grand choix de prestations : shampoings, coupes, coiffures (attache, tresse, chignon..), colorations et prestations barbiers, soins cheveux détente et massage, soins adaptés à chaque type de cheveux. Vous trouverez aussi des forfaits -12 ans pour garçons et filles, des forfaits -25 ans pour jeunes (hommes et femmes) ainsi qu'un forfait mariage.

Jane Lorite et ses 2 employées mettront en œuvre leur savoir-faire mais surtout leur grande passion pour la coiffure et le reloukage avec leurs conseils personnalisés.



JANE LORITE - ARTISTE COIFFEUR
Du mardi au samedi 9h00-18h00 NON-STOP
(hors couvre-feu fermeture 20h00)
23 cours national - 34230 PAULHAN
Tel : 04 67 25 16 20
Facebook : Jane Lorite

BCL COMMUNICATION

BCL Communication, une agence de communication publicitaire en activité depuis 2013 et désormais située à Paulhan depuis la fin d'année 2020, propose tous types de prestations, de produits publicitaires et est spécialisée dans l'affichage dynamique.

L'affichage dynamique est un support de communication digitale en pleine croissance dans notre vie quotidienne. Il allie l'innovation et la performance. De plus c'est un support éco-responsable qui renseigne, annonce et informe vos clients, visiteurs et collaborateurs. L'affichage dynamique vous permet de diffuser votre propre contenu et de l'actualiser en temps réel grâce au numérique.

BCL Communication crée également des spots d'affiches publicitaires dynamiques diffusés dans plusieurs grandes surfaces du département. Grâce à son propre panel d'écrans, elle cible plusieurs milliers de personnes et leur propose vos produits et services sur leurs écrans en bénéficiant de la fréquentation des magasins. Le concept : « Exporter votre enseigne, là où sont vos clients » avec des contrats d'abonnement d'1 mois / 3 mois / 6 mois ou 12

mois et des forfaits variés aux tarifs conçus pour les très petites entreprises.

L'entreprise réalise également tous les supports nécessaires pour tous types d'entreprises, commerces, associations, etc. Ces supports publicitaires comme logos, motion design, cartes de visite, flyers, signalétique, flocage de véhicules, adhésifs, enseignes, textiles personnalisés, goodies, etc. sont pour la majorité créés de A à Z par BCL Communication. Création visuelle, fabrication et installation vous seront proposés et adaptés selon vos besoins.

Représentée par deux co-gérants et un salarié, l'équipe de BCL communication vous apporte ses compétences en travaillant avec proximité, rapidité et accessibilité, alors n'attendez plus « Équipez-vous ! », « Affichez-vous ! ».

BCL Communication
Cédric LAURENT
20 Avenue de Saint Martin - 34230 PAULHAN
Tel : 04 34 40 49 32 / 06 03 94 57 40

cedric.laurent@bcl-com.fr
www.bcl-com.fr



À Paulhan depuis 15 ans, la société Héroult Matic, composée d'une équipe de trois techniciens, un technico-commercial, une secrétaire administrative et un directeur général, s'est spécialisée dans le domaine de l'accès automatique pour la pose de :

- Portails battants ou coulissants
- Portes de garage sectionnelles, basculantes, enroulables, battantes
- Garde-corps en aluminium, fer
- Stores Terrasse coffre et écriin
- Motorisation de portails et portes de garage.
- Barrières levantes et portes piétonnes.
- Contrôle d'accès et interphonie...

Intervenant dans tout l'Hérault pour particuliers et professionnels, de la pose à la maintenance jusqu'à la réparation et au SAV, Héroult Matic offre des services adaptés aux demandes du client avec des conseils personnalisés et des devis gratuits sans engagement.

Grâce à ses 25 ans d'expérience, Héroult Matic garantit la fiabilité de ses installations, le suivi dans le temps des pièces détachées ainsi que des dépannages rapides et efficaces en cas de nécessité.

LA CASA DE MIGUEL

La Casa de Miguel, un nouveau restaurant - tapas/ bar à vin et bar à bière à Paulhan.

Du temps de la fermeture des restaurants, profitez de leurs tapas, plateaux repas, paniers apéro et menus faits maison à emporter ou en livraison du mardi au dimanche sauf dimanche midi.

Retrouvez leur carte sur leur page facebook « La Casa De Miguel » et faites votre choix. Paiement CB accepté.

LA CASA DE MIGUEL
3 Rue de l'Ébéniste
ZAE La Barthe - 34230 PAULHAN
Tel : 06 71 70 50 99

Du mardi au dimanche (sauf dimanche midi) :
11h - 14h et 17h - 18h
pour le retrait sur place.
Livraison le soir uniquement de 18h à 22h
Gratuite dans un rayon de 4km autour de Paulhan.

Au-delà supplément livraison demandé.

Facebook : [La Casa de Miguel](#)



CHEZ VALÉRIE ET MARC

C'est le printemps et nous réouvrons la boutique pour la saison. Nous serons heureux de vous retrouver à partir du mardi 30 mars «Chez Valérie et Marc», c'est le nom tout simple que nous avons finalement décidé de donner à la boutique.

Votre producteur local vous propose en vente directe des fruits et légumes frais ramassés quotidiennement sur les terres de Paulhan et Aspiran. Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, nous sommes maraichers mais surtout arboriculteurs avec un grand nombre d'arbres fruitiers (abricots, pêches et nectarines). Une variété de légumes vous est aussi proposée selon la saisonnalité. Cueillis à maturité, chaque matin, nos fruits de saison sont juteux, sucrés et suffisamment variés pour vous régaler tout l'été. Tout cela dans une ambiance familiale sympathique. Cette année, nous avons décidé de produire plus de fraises pour votre plaisir car la demande est grandissante. Et une nouveauté... nous cultivons aussi des framboises.

Toute la production est vendue directement dans notre petite boutique située sur la route principale qui traverse Paulhan. Pour les horaires, avant juin, nous sommes ouverts du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 16h30 à 19h et fermés le dimanche sauf exception. A partir du mois de juin, la boutique sera ouverte en journée continue du lundi au samedi de 8h30 à 19h et les dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h30



Réouverture de la boutique
mardi 30 mars



Marc ALLIAUME Producteur
13 Cours National - 34230 PAULHAN
(à 2 pas de la mairie / grand parking dans la cour)
Tel : 07.66.83.13.30
marcalliaumeproducteur@gmail.com
<https://m.facebook.com/Marcalliaumeproducteur/>
<https://chez-valerie-et-marc-producteur.fr/>

TRIBUNE D'EXPR

Ouverte aux 4 groupes candidats aux élections de mars 2020 pour des textes de 2600 signes maximum

Paulhan 2.0

Ce groupe n'a pas souhaité nous transmettre un article pour cette tribune.

UN ANNIVERSAIRE ET LA VOLONTÉ D'AVANCER

Un an déjà que par votre vote aux élections municipales vous avez marqué votre satisfaction du travail accompli depuis 2014 par l'équipe «Ensemble Paulhan Passionnément» et validé cette dynamique renouvelée avec de nouveaux candidats, pour près de la moitié.

Après une période de 2 mois et demi consacrée à la gestion de l'urgence sanitaire qui nous était imposée, le Conseil Municipal du 25 mai a installé officiellement la nouvelle gouvernance permettant enfin l'organisation complète des responsabilités.

Notre ambition pour l'avenir de la commune se construit avec toute l'équipe. Les chantiers prévus se sont mis en actes tandis que ceux déjà commencés se sont prolongés. Le rythme des commissions municipales et des conseils a été préservé. Pour cela, de nombreuses réunions de travail se sont tenues dans le respect des nouvelles contraintes, et les contacts avec les collectivités territoriales ont été pris pour l'avancée des projets.

Communication, accompagnement des personnes vulnérables, organisation de l'accueil des scolaires, des services administratifs et techniques, désinfection des locaux, réorganisation des marchés, ont monopolisé notre énergie.

Il a fallu continuellement s'adapter au gré des communications des services de l'Etat, des fermetures, réouvertures, des manifestations possibles à organiser. Tout cela c'est notre équipe seule qui l'a porté avec l'investissement des co-listiers non élus. Il a fallu participer à la mise en place des nouvelles organisations des exécutifs: municipalité, Communauté de communes et Pays Coeur d'Hérault.

La continuité des travaux importants et du quotidien a été à l'ordre du jour : route d'Usclas, paysager de Notre Dame des Vertus, toit et intérieur de l'église, façade Gare, entretien du village, désinfection des locaux municipaux... En mode action, nous concrétisons nos engagements dans le domaine du vivre ensemble (conseil municipal d'enfants, arboretum, service universel, accueil des stagiaires MLJ...), comme dans celui du développement économique et de la protection du patrimoine (mise en place du budget participatif, chantier d'insertion...).

Avancer avec enthousiasme, poursuivre nos projets avec optimisme, préparer l'avenir avec lucidité, construire les fondements d'une ville responsable, celle que, malgré ces moments de doute, nous souhaitons bâtir avec nos citoyens de toutes générations, et notre volonté.

Pour cela, nous sommes présents au quotidien dans le village pour vous écouter, n'hésitez pas à venir discuter avec nous, à venir nous rencontrer en mairie.



SSION LIBRE

Paulhan Pour Tous

Paulhan Convivial

*Ce groupe n'a pas souhaité nous transmettre un article
pour cette tribune.*

*Ce groupe n'a pas souhaité nous transmettre un article
pour cette tribune.*



CHEZ NOUS

Quatre centenaires à l'EHPAD Vincent Badie

C'est le début du printemps lorsque les portes de l'EHPAD s'ouvrent pour nous permettre une petite séance photos avec les centenaires célébrées cette année à Paulhan. Une certaine émotion est là ... ce n'est pas rien de pénétrer dans ces lieux, particulièrement après la période terrible que nous avons vécue en 2020. Bien sûr il faut répondre au protocole sanitaire et enfiler les nouvelles tenues d'usage... charlotte, masque, surchaussures, blouse... Le personnel nous accueille et nous présente avec attention chacune des vedettes du jour ; merci à elles, cette rencontre était vraiment touchante.



Mme Francine Amiel, née Barrière le 16 janvier 1921 à Nébian, a fêté ses 100 ans entourée des siens et a ainsi rejoint le cercle remarquable des centenaires de l'EHPAD. Fille unique de parents vignerons et mère de trois enfants, Mme Amiel a enseigné à 18 ans à l'Immaculée Conception à Montpellier, une période de sa vie « formidable » comme elle le dit elle-même. A la retraite, elle s'occupait de la bibliothèque de Nébian et présidait une association de veuves civiles.



Mme Clorinde Connes, dite Claude, est née le 14 mai 1920 à Perpignan, ville qui lui est chère et dont elle décrit souvent le marché et ses stands colorés. Mariée en 1936, elle et son époux ont eu un garçon et une fille et ont vécu quelques années en Algérie. Mme Connes a une grande affection pour les chats et se remémore souvent ceux qui ont partagé sa vie avec nostalgie.



Mme Yvonne Barreau, née Touba le 17 novembre 1920 à Paris, s'est mariée en 1944 et a eu une fille unique qui habite Gignac. C'est pour se rapprocher de cette dernière que Mme Barreau et son époux ont été amenés à quitter Paris. Couturière à son compte, elle est entrée à l'EHPAD Vincent Badie en novembre 2010.



Mme Angèle Taillefer, née Vergnet le 24 mai 1914 à Avène, est la fille unique d'un père mineur et d'une mère femme au foyer. Mme Taillefer et son époux qui travaillait à la « Ciffrerie » à la mine au moment de leur rencontre puis en tant que Chef de Gare à Paulhan, ont eu deux enfants. A la retraite, le couple est retourné à Avène, sa ville natale. Mme Taillefer est la doyenne de Vincent Badie.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la communauté de communes du Clermontois, au titre des articles L 214-1 à L 214-6 du code de l'environnement, d'un projet de création d'une station intercommunale de traitement des eaux usées sur la commune de Paulhan, au profit des communes d'Aspiran, Paulhan et Usclas d'Hérault, et de création de nouveaux ouvrages sur les réseaux de collecte des eaux usées.

Cette enquête publique est prescrite pour une durée de 17 jours consécutifs, **du lundi 12 avril 2021 à 9h au mercredi 28 avril 2021 à 17h inclus**.

M. Georges LESCUYER, ingénieur territorial, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier.

Le responsable du dossier correspondant, auprès duquel des informations peuvent être demandées, est **M. Julien Golembiewski, directeur du Pôle Eau et Environnement de la Communauté de communes du Clermontois**
Tél : 0805 295 715
Courriel : eau.assainissement@cc-clermontais.fr

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Paulhan (34230), Hôtel de ville, 19 cours National.

Les communes concernées par ce projet, appartenant au périmètre de collecte et raccordées à la station d'épuration intercommunale de Paulhan sont : Paulhan, Aspiran et Usclas d'Hérault.

Dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête publique **du lundi 12 avril 2021 à 9h au mercredi 28 avril 2021 à 17h**, le dossier sera consultable :

- en mairie de Paulhan, hôtel de ville, siège de l'enquête, 19 cours National à Paulhan (34230), aux heures habituelles d'accueil du public : **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**,

- sur le site internet accueillant le registre dématérialisé mis à disposition par le maître d'ouvrage :
<https://www.democratie-active.fr/station-epuration-paulhan-cc-clermontais/>

- sur le site des services de l'État :
<https://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2>

- au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall de la préfecture de l'Hérault, 34 place des Martyrs de la Résistance à Montpellier, du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 04 67 61 61 61.

Enfin toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'environnement.

Observations du public

Pendant toute la durée de l'enquête, **du lundi 12 avril 2021 à 9h au mercredi 28 avril 2021 à 17h**, le public pourra déposer ou transmettre ses observations :

- sur le registre d'enquête prévu à cet effet, déposé à la mairie de Paulhan, siège de l'enquête aux jours habituels d'ouverture de la mairie ;

- sur le registre dématérialisé mis à disposition sur internet à l'adresse suivante :
<https://www.democratie-active.fr/station-epuration-paulhan-cc-clermontais/>

- par voie postale au commissaire enquêteur au siège de l'enquête :

Monsieur le Commissaire Enquêteur
« Enquête Création STEU Paulhan »
Mairie de Paulhan
19 cours National
34230 PAULHAN

- les observations écrites ou orales pourront également être reçues pendant les permanences de M. Georges LESCUYER, commissaire enquêteur, dans la mairie de Paulhan, établies aux jours et heures suivants :

- lundi 12 avril 2021 de 9h à 12h
- vendredi 23 avril 2021 de 14h à 17h
- mercredi 28 avril 2021 de 14h à 17h

Le commissaire enquêteur pourra aussi recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui lui en fera la demande dûment motivée.

Les mesures prises au regard de l'évolution de la situation sanitaire dans le contexte de l'épidémie de covid-19 seront affichées en mairie et devront être strictement respectées.

Toute personne pourra prendre connaissance, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Préfecture de l'Hérault, Direction des Relations avec les collectivités locales, bureau de l'environnement, auprès de la communauté de communes du Clermontois ou à la mairie de Paulhan, commune d'implantation du projet et siège de l'enquête, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et du mémoire en réponse du demandeur qui seront également publiés, pour la même durée, sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault :

<https://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2>

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, prise par M. le Préfet de l'Hérault, est soit un arrêté préfectoral d'autorisation, soit un arrêté préfectoral d'autorisation assortie du respect de prescriptions, ou un arrêté de refus.



Grégory HARRANG

AGENT RENAULT & DACIA

MÉCANIQUE CARROSSERIE PEINTURE TOUTES MARQUES
Ventes véhicules neufs et occasions

GARAGE DE PAULHAN
24 BIS ROUTE DE PEZENAS
34230 PAULHAN
Tél. 04.67.25.13.62
Mail : garagedepaulhan@garage.fr



Lubrification, Papeterie, Ateliers de la Presse, Cadres
1, av. Paul Pelléas, 34230 PAULHAN
Anne BUENO, Tél. : 04 67 25 11 83

Béton prêt à l'emploi
pour particuliers et professionnels

**MOBIL
BETON**



ZAE la Barthe - PAULHAN
04 99 57 97 37

POMPES FUNEBRES PAULHANAISES



Tél : 04 67 25 18 11

MAFFRE - CONDAT

**BARRERAS
BOUSQUET**

-- Tous travaux dans la maison --
Rénovation & aménagement

Tel: 06 32 63 99 33
06 26 98 63 34
Fax: 04 67 25 37 08
e-mail : sorbarrerasbousquet@hotmail.com

0967 421 22 66 88 23



CLIMAX 34

NEUF ET RENOVATION
Intervention
Hérault

Lundi au jeudi
8h-18h
Vendredi
8h-16h

au delà me consulter

Ludovic FETILLE

07 82 79 69 58



contact@climax34.com

www.climax34.com

www.facebook.com/fetilleludovic

Installation adoucisseur et traitement d'eau thermodynamique - Rénovation salle de bain et dépannage plomberie - Installation chauffage et plancher chauffant - Installation climatisation, galvanne, pompe à chaleur - Installation VMC et traitement d'air - Entretien et dépannage adoucisseur, fuel, système de climatisation - Désembouage plancher chauffant

MIEL ROUQUETTE

TOUS LES PRODUITS DE LA RUCHE

VISITE - DEGUSTATION - VENTE

Magasin de vente ouvert
du MARDI AU SAMEDI
9H-12H 14H30-18H

43 Rue des Lavandes
34230 PAULHAN
Tél: 04.67.25.04.40

APICULTEUR DEPUIS 1960



Sarl MDM

Maçonnerie Générale
Charpente - Couverture

Placo - Carrelage - Plomberie - Electricité

Tél/Fax. 04 67 25 37 90

Mobile 06 07 10 41 17

E-mail sarlm34@gmail.com

ZAE la Barthe 34230 Paulhan

**Tout Pour la
Famille**



Service d'Aide à Domicile - 65 bis Cours National - 34230 PAULHAN

Tél Siège : 04 67 78 79 48 / Paulhan : 06 31 52 74 47

☎ Numéros utiles

Mairie 19 cours National Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h	☎ 04 67 25 00 08 Fax 04 67 25 28 91
Police Municipale 19 cours National Du lundi au vendredi 8h15-12h30	☎ 04 67 25 15 69 Fax 04 67 25 28 91
EHPAD Résidence Vincent Badie 10 route de Campagnan	☎ 04 67 25 28 80
Bibliothèque municipale Jeanne GRIZARD 20 boulevard de la Liberté	☎ 04 67 25 00 89
Poste Avenue Paul Pélisse	☎ 04 67 25 01 79
Plateforme POSTE ZAE La Barthe	☎ 04 99 57 21 55
ÉCOLES	
Groupe scolaire Arc-en-Ciel 260 route d'Usclas	☎ 04 67 25 05 00
École maternelle Françoise DOLTO Rue Docteur Batigne	☎ 04 67 25 01 57
Accueil Loisirs Périscolaire Clermontois / Pôle Paulhan / Cantine scolaire 1 rue Notre Dame	☎ 04 67 25 05 23
Collège Emmanuelle Maffre-Baugé 84 rue Joliot Curie	☎ 04 67 25 00 17
Crèche Mutualiste « A Pas de Loup » 64 rue Paulette Hauchard	☎ 04 67 38 21 38
SANTÉ	
Pharmacie de la Fonet 38 rue de Metz	☎ 04 67 25 00 45
Pharmacie Feuille 6 place de la République	☎ 04 67 25 00 43
Tout pour la Famille - Aide à Domicile 65bis Cours National	☎ 04 67 78 79 48 ☎ 06 31 52 74 47
LE L.I.E.N - Aide à la personne 9 place André Bonnet	☎ 04 67 25 60 19 ☎ 06 83 69 82 94

Infirmiers Fabienne DOUVILIER Mélanie FATOL Florence MONLUC	☎ 04 67 25 01 92 ☎ 06 35 29 12 60 ☎ 04 67 25 17 63
Centre Médical Infirmier St Sébastien Françoise VENTURINI Hélène SERRANO-SATGER Jacqueline MOSES Marlène DEBACHE	☎ 06 64 87 65 95 ☎ 06 19 77 55 07 ☎ 06 08 35 68 41 ☎ 06 87 73 48 59
Sage-femme Cindy COTTEAUX	☎ 06 83 66 55 56
Médecins Robert Di Martino Véronique JOURDAN Olivier MERIC	☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 18 32
Pédicure-Podologue Mireille DELPRAT Paul SALICRU	☎ 04 67 25 24 08 ☎ 04 99 57 15 44
Ambulances Ambulances Paulhanaises	☎ 04 67 25 00 02
Masseurs Kinésithérapeutes Cabinet de Kinésithérapie Les Oliviers Sylvie BONNIOL Pascal CHAMBON	☎ 04 67 38 54 36 ☎ 04 67 25 04 48 ☎ 04 67 25 04 48
Ergothérapeute Evelyne ROUSSÉ	☎ 07 87 32 85 41
Ostéopathe Marion MARNAS	☎ 06 78 42 91 19
Diététicienne - Nutritionniste Aurore CHRISTMANN	☎ 07 66 40 61 31
Orthophoniste Feny GRECO	☎ 06 22 18 04 35
Psychothérapeute - Hypnothérapeute Brigitte EYRAUD	☎ 06 99 07 67 59
Dentistes Catherine BONNET CHARTREAU Nicolas JACQUEY	☎ 04 67 24 00 34 ☎ 04 67 24 00 34
Vétérinaire Lionel MATHEZ	☎ 09 61 20 19 75
Taxi Paulhan Laurent Marani	☎ 04 67 25 19 77 Port 06 14 95 96 21

☎ Associations paulhanaises

JEUNESSE Accompagnement scolaire et Conseil en Education Mme Isabelle CATALA - Contact : M. Jean-Claude ROUSSÉ Association Laïque Parents d'élèves Collège Paulhan (ALPE) M. Philippe LONJON	☎ 06 70 45 34 53 paulhanalpe@gmail.com
Association Sportive Collège Mme Claire DUPE	☎ 04 67 25 00 17
Foyer Socio-éducatif Collège (FSE) M. Philippe PLATRIEZ	☎ 06 70 25 00 17
Coopérative scolaire Ecole maternelle F. DOLTO Mme Valérie LAINE	☎ 04 67 25 01 57
Coopérative scolaire Groupe scolaire Arc-en-Ciel Mme Sandra MUTUEL	☎ 04 67 25 05 00
Rencontre et Loisirs M. Raymond ARNAUD	☎ 04 67 25 23 07
123 SOLEIL (associations parents élèves) Mme Mounia EL MAHZOUM	☎ 06 21 09 57 89
BIEN CHEZ NOUS, NOU ! Mme Corinne OLIVER	☎ 06 72 49 48 89
PATRIMOINE G.R.A.P.P Mme Christine VEZIAN	☎ 06 60 86 48 96
Les Amis de Paulhan M. Jean-Louis LACOMBE	☎ 04 67 25 05 60
Les Moulins du Languedoc M. Thierry JAM	lesmoulinsdulanguedoc@gmail.com
SOUVENIR P.G et C.A Algérie, Tunisie et Maroc M. Raymond ARNAUD	☎ 04 67 25 23 07
Souvenir Français (Comité Paulhan) Mme Marie-Hélène COMBÈS	☎ 06 74 58 13 46
HUMANITAIRE La Ligue Contre le Cancer M. Marcel DEBRABANT	☎ 06 79 79 51 09
Paulhan Solidaire (Créer toutes solidarités entre les habitants de Paulhan et alentours) Mme Marie-Hélène COMBÈS	☎ 07 83 69 01 15
Secours Catholique Mme Paule GABRIAC	☎ 04 67 25 06 78
Secours Populaire M. Jean-Pierre BOUTONNIER-BOUSQUET	☎ 04 67 25 23 19
VIVRE ENSEMBLE Paulhan en Cœur d'Hérault Mme Aleksandra DJUROVIC	☎ 06 81 83 63 62
ECONOMIE / ARTISANAT Association des Commerçants, Artisans et Agriculteurs de Paulhan (ACA³P) M. Lucien ALANDETE	☎ 04 34 45 09 74 acap34230@sfr.fr
Evens Association (Evènements dans un élan d'écologie citoyenne) Mme Valérie L'HOTE	☎ 06 63 04 69 67
CULTURE Amicale du Jumelage Paulhan Krailling (AJPK) Jumelage avec Krailling en Allemagne Mme Sophie BOUGETTE	☎ 06 16 46 83 55
Amicale Paulhanaise Autour de Stefanik (APAS) Jumelage avec Brezova pod Bradlom et Kosariska en Slovaquie M. Joël DIAZ	☎ 04 67 25 06 27
Foyer Rural (scrabble, travaux manuels) M. Jean-Marie SERT	☎ 04 67 25 00 40
HISTOIRE D'ÊTRE (bien-être, épanouissement de la personne) Mmes Andrée DUVAL / Brigitte EYRAUD / Anne PANNETIER	☎ 06 99 07 67 59 ☎ 04 67 25 25 98
Key-Lan (informatique) M. Roger AMAT	☎ 04 67 25 10 63

K.Brouss (développer échanges culturels Afrique/France) Mlle Corinne AUGUSTE	☎ 04 67 25 32 20
Le Bouc de Paulhan (animal totémique) M. Lucien ALANDETE	☎ 06 07 28 96 07 ☎ 06 27 49 04 06
Lou Récantou (Dessin, peinture) M. Jean-Marie DOMITILE	☎ 04 67 25 18 45
Qu'est-ce-qu'on attend (évènements socio-culturels, actions environnementales) Atelier DAVIT	☎ 06 08 56 73 08
SIMBO (Voie de communication entre l'Afrique et le monde) Mme Sandra DRAME	☎ 06 82 32 80 08
ENSEMBLE ET SOLIDAIRES Anciennement UNRPA 3ème âge (lotos, sorties, voyages) M. José GASQUEZ	☎ 04 67 25 23 81
SPORT Arts Martiaux Nagashi (Karaté) Mme Sandrine HUMMEL	☎ 06 11 46 42 54
Association Paulhanaise Multi-Sports (APMS) M. Benjamin PAMELLE	☎ 06 68 31 46 51
Cyclo-club paulhanais M. Adolphe BERNAD	☎ 06 71 71 08 12
E.S.P Basket (seniors loisirs hommes/femmes) M. Vincent PERIER	☎ 06 48 68 55 06
E.S.P.P Football M. Thierry PEREZ / M. Tarik EL ADI	548025@footoccitanie.fr
E.S.P Pétañque M. Philippe COMBES	☎ 06 88 67 89 68
E.S.P Tambourin M. Stéphane MAURI	☎ 06 76 18 44 26
Foyer Rural (randonnée) M. Jean-Marie SERT	☎ 04 67 25 00 40
La Gaule Paulhanaise (pêche) M. Régis CARTIER	☎ 06 18 32 35 02
Lou Récantou (aikido, danse, zumba, yoga) M. Jean-Marie DOMITILE	☎ 04 67 25 18 45
Paulhan Handball Club Mme Caroline JOURDAN	☎ 06 83 89 22 35
Paulh'en Vie M. José ROIG	☎ 06 11 46 72 73
Saint Hubert La Chasse M. Bruno PEDRO	☎ 06 27 83 11 34
SHINSHIN AIKI RYU (cours Qi Gong, Tuina) Mme Jacquie PAOLINI	☎ 04 67 25 20 19
Professeur	☎ 06 78 22 19 05
Tennis Club Paulhan M. Christophe GRANIER / M. Cyril PERIER	☎ 04 67 38 13 64 ☎ 06 15 80 85 60
AUTRES A Cloche Patte (protection animale) Mme Géraldine SUBRA	☎ 06 88 59 79 35
Amicale des Sapeurs-Pompiers M. Alain GASC	☎ 06 14 87 72 27
Au-Delà de Nos Limites (Evènements sportifs/culturels) (ADNL) M. Alexandre PAGES	☎ 06 13 27 37 76
Comité des Fêtes M. Laurent GÉBEL	☎ 06 19 19 50 45
La Pomponnette (Stérilisation et castration des chats de la rue et leurs soins de la vie quotidienne) Mme Véronique QUINONERO	☎ 07 81 26 74 30
Les Vignerons du Paulhanais Mme Marielle BALLESTER	☎ 06 88 31 45 83
Moto Owner's Group (Loisirs et manifestations liés aux motocyclettes de toutes cylindrées) M. Vincent FINET	☎ 06 80 65 46 74
Ritournelle (Animations auprès des résidents de l'EHPAD Vincent Badie) Mme Agnès GALLEGO	☎ 06 19 32 09 64